

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

1 ERE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2022

REUNION DES 27 ET 28 JANVIER 2022

**RAPPORT DE MADAME  
LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

**PREPARAZIONE DI U QUARANTESIMU ANNIVERSARIU  
DI A CREAZIONE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

**PRÉPARATION DU QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE  
DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

**RAPPORT DE MADAME LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE  
RAPORTU DI A SIGNORA PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

En 1982, l'Assemblée de Corse était créée le 2 mars par la première loi portant statut particulier de la Corse, élue le 8 août au scrutin proportionnel à un tour, et installée le 20 août par le ministre Gaston Defferre.

Le peuple corse s'est impliqué activement dans cet événement, en présentant un large éventail de candidatures et de sensibilités politiques, puis en participant à plus de 60% aux élections, pour désigner 61 conseillers.

Il s'agit d'un acte politique majeur, constituant le fondement du statut particulier comme des institutions populaires le régissant. Nonobstant les appréciations politiques de chacun, l'ensemble de la population peut aujourd'hui s'accorder dans la célébration de cet anniversaire et il appartient à notre Assemblée de l'organiser.

A cet égard, par délibération unanime n° 21/078 AC du 29 avril, un comité de pilotage chargé de sa préparation a été constitué.

Ce comité étant composé de la Présidente de l'Assemblée, du Président du Conseil exécutif, de la Présidente du Conseil économique, social, environnemental et culturel, d'un Vice-président de l'Assemblea di a Giuventù, d'un Vice-président de la Chambre des Territoires et des présidents des groupes politiques de l'Assemblée. Il nous appartient aujourd'hui de l'installer pour engager son activité.

De façon à conférer à la célébration une dimension collective appropriée, il me paraît judicieux d'élargir sa préparation en impliquant les acteurs politiques qui ont eu la responsabilité de gérer, ou de faire progresser, le statut particulier.

Dans cet esprit, je vous propose de constituer, en complément du comité de pilotage politique, un comité d'honneur sous le patronage des anciens présidents de l'Assemblée et du Conseil exécutif, et qui sera composé des membres de la première Assemblée élue en août 1982.

En accord avec le Président du conseil exécutif, j'ai à ce propos demandé aux secrétariats généraux de l'Assemblée et du Conseil exécutif d'élaborer, en concertation avec les services administratifs concernés, un programme d'actions pouvant être organisées en lien avec cet anniversaire.

Cette célébration aura notamment vocation à mettre en exergue les acquis du statut particulier, au gré des réformes et des réalisations intéressant le quotidien de la population, tout en restant centré sur la dimension politique de la création de l'Assemblée de Corse. Il couvrira des domaines et des temporalités variées

(expositions, conférences scientifiques, manifestations, ouvrages et équipements durables).

Ces propositions seront soumises prochainement aux comités.

Je vous saurai gré de bien vouloir en délibérer.